

# Annecy | Des maisons cabanes au cœur du Semnoz

Rénovation et extension du centre de loisirs  
des Puisots

9 route du Semnoz, 74000 Annecy

Niché à l'orée de la forêt du Semnoz, à 800 m d'altitude et à seulement 6 km d'Annecy, le centre de loisirs des Puisots est depuis plus de 50 ans un lieu emblématique pour les enfants et leurs parents. Son histoire est profondément enracinée dans la communauté locale, plus d'un annécien sur quatre ayant arpenté ses sentiers.

Au cœur d'un site de 8,1 hectares, les Puisots abritent onze bâtiments dédiés à l'accueil des enfants de 3 à 6 ans. L'ensemble est divisé entre centre aéré avec accueil à la journée, et centre de vacances dédié aux colonies et classes découvertes. Parmi ces bâtiments, cinq chalets (quatre dortoirs et une salle polyvalente-réfectoire), témoins des années 70, constituent le cœur de l'hébergement.

L'équipe de la Fédération des Œuvres Laïques gérante du site avait particulièrement à cœur de moderniser et rendre conformes les chalets aux normes actuelles de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'Éducation Nationale. L'objectif était également de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'optimiser le confort thermique et d'améliorer la circulation sur le site.

Engagés sous l'ancienne municipalité, les travaux ont été actés par les nouveaux élus qui ont opté pour des choix vertueux renforçant le lien entre la ville et la nature.



## Le bois dans toute sa simplicité

D'une rénovation mineure impliquant la restauration des huisseries et des toitures des cinq chalets originaux érigés dans les années 1970, le projet a pris de l'ampleur lors de l'étude des diagnostics qui ont mis en évidence des déficiences structurelles. Un choix crucial a dû être fait par les élus : modifier les charpentes ou démolir les chalets. Le maître d'ouvrage a privilégié la démolition et la reconstruction intégrale des chalets sur des bases saines et durables. Cette reconstruction harmonieuse a permis de préserver un dialogue avec les anciens bâtiments tout en insufflant une nouvelle vitalité. Malgré l'impact financier supplémentaire, les choix écologiques ont été maintenus, reflétant l'engagement des élus pour une empreinte carbone réduite et une utilisation énergétique optimisée.

## Les arbres du Semnoz à l'honneur

Implantée sur un site naturel protégé, la reconstruction s'est faite en suivant les contraintes d'emprise au sol et de volume sur les bases des fondations précédentes. Cette approche impo-

sée assure une continuité visuelle tout en renouvelant l'essence du lieu.

L'idée de prélever le bois nécessaire pour l'ossature et le bardage des nouvelles constructions au cœur de la forêt du Semnoz a émergé entre le directeur du centre, Olivier Matherion, et l'architecte Martin Grenot. Cette décision a donné naissance à une collaboration entre artisans locaux, bûcherons de Groisy, charpentiers de Sevrier et forestiers d'Annecy. La charpente et les éléments structuraux des nouvelles constructions ont été prélevés sur plus de 300 arbres — mélèzes et épicéas minutieusement sélectionnés par l'Office National des Forêts — sur des parcelles appartenant à la municipalité ; une initiative qui a permis de préserver l'équilibre de l'écosystème.

## Des choix écologiques éclairés

Les nouvelles constructions sont dotées de planchers chauffants alimentés par une pompe à chaleur air/eau, optimisant ainsi le confort tout en réduisant la consommation énergétique. L'isolation des bâtiments s'appuie sur des matériaux biosourcés, tels que le chanvre, le lin et le coton,

créant une enveloppe thermique performante respectueuse de l'environnement. Les fenêtres en aluminium anodisé et le bardage en mélèze rosé apportent une grande robustesse sur la durée. Cette approche a été validée par les élus, malgré le surcoût, pour offrir des structures durables et écologiques aux générations futures.

## Un projet pensé pour les enfants

La rénovation et l'agrandissement du centre de loisirs des Puisots ont été pensés en étroite collaboration avec le directeur et les équipes pédagogiques. L'objectif : créer un environnement propice aux enfants, dans un esprit « trappeur » où les grands dortoirs sont remplacés par des petites chambres de 5 lits pour 57 couchages au total. Chaque chalet porte le nom d'un animal local alliant codes couleurs et décors intérieurs associés pour faciliter l'orientation des enfants sur le site. Toutes les étapes du chantier ont été documentées afin de créer une série de courtes vidéos pédagogiques à destination des enfants.



MAÎTRE D'OUVRAGE **commune d'Annecy**

CONDUITE DE L'OPÉRATION **commune d'Annecy, Stevens Fie**

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Concepteur : **Martin Grenot** | Économiste : **EIC<sup>2</sup>** | BET

Structure : **Plantier** | BET Fluide : **Briere** | BET

Acoustique : **In Situ**

SURFACE DE PLANCHER : **713 m<sup>2</sup>** | COÛT DES TRAVAUX : **221 9365 € HTI** | COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER) **3 243 4000 € TTC** | DÉBUT DU CHANTIER : **09/2023** | MISE EN SERVICE : **09/2023**